

Qui sont les citoyens athéniens ? Comment exercent-ils leur citoyenneté ?

Compétences à mettre en œuvre

- Comprendre le sens général d'un document
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.
- Ecrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger.

Document 1 – Citoyens et non-citoyens à Athènes

<p>1 Nés de père et mère athéniens, âgés de plus de 18 ans et ayant accompli leur service militaire, ils peuvent participer au gouvernement de la cité.</p> <p>2 Appartenant à un maître, ils sont employés aux besoins indispensables.</p> <p>3 Souvent commerçants, ils paient une taxe de résidence.</p> <p>4 Restant au logis, elles ont la charge des tâches ménagères et de l'éducation des enfants.</p> <p><small>Textes d'après Aristote et Xénophon, IV^e siècle avant J.-C.</small></p>	 <p>40 000 citoyens</p>	 <p>40 000 femmes</p>
	 <p>120 000 esclaves</p>	 <p>100 000 métèques</p>

Document 2 – L'exercice de la citoyenneté : l'exemple de la fête des Panathénées

Tous les étés, une fête était consacrée à la déesse protectrice de la cité, Athéna : c'était la fête des Panathénées. Tous les 4 ans, cette fête devenait grandiose : c'était les Grandes Panathénées.

a. Le déroulement de la fête.

Après les sacrifices rituels, le peuple d'Athènes assiste ou participe à des concours de poésie et de musique. Suivent les concours gymniques, hippiques et les courses de trières. La fête est close le huitième jour par une grande procession vers l'Acropole qui regroupe tous les Athéniens. En tête, avancent les athlètes, les magistrats, les membres de la Boulé et les jeunes filles qui portent le peplos, l'immense tunique destinée à habiller la statue d'Athéna conservée dans l'Erechthéion. Viennent ensuite les sacrificateurs avec les animaux à sacrifier sur l'autel d'Athéna, les porteurs d'offrandes et d'amphores, les musiciens, les cavaliers et tout le peuple d'Athènes.

b. Le trajet de la procession



c. Un décret athénien sur les Panathénées.

« Le peuple décrète que les magistrats responsables de la fête célébrée en l'honneur d'Athéna offriront deux sacrifices. Les magistrats, après avoir acheté les bœufs, une fois la procession faite en l'honneur de la déesse, sacrifieront les bœufs sur le grand autel d'Athéna en réservant une des victimes pour l'autel d'Athéna Nikè [...]. Après avoir fait ces sacrifices, ils distribueront au peuple athénien dans le quartier du Céramique, les chairs de tous les bœufs [...]. Que les magistrats qui organiseront les Panathénées célèbrent avec le plus d'éclat possible la veillée nocturne en l'honneur de la déesse ; qu'ils fassent débiter la procession dès l'aube, en punissant d'une amende ceux qui se déroberont à leurs ordres. »

Inscription retrouvée à Athènes, IV^e siècle av. J.-C.

d. fragments de la frise des Panathénées décorant le Parthénon sur l'Acropole.



Sculptures de la frise des Panathénées, 440 av. J.-C., Musée de l'Acropole, Athènes.

